



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente le :

Lundi 18 novembre 2019 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, ou de transmettre un pouvoir à un conseiller présent.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	3
2. LIGNE DE TRESORERIE 2019-2020	3
3. DECISION MODIFICATIVE N°4 : OPERATION ECOLE PUBLIQUE	3
4. AUTORISATIONS D'ABSENCE POUR EVENEMENTS FAMILIAUX	4
5. BIBLIOTHEQUE : MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE GRATUITE	4
5. MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LA SALLE J.J.FONTAINE.....	4
6. ACQUISITION FONCIER : PARCELLE AB 321 RUE DES ECOLES	5
7. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION.....	5

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 2019.

Pièce jointe : Compte rendu

2. LIGNE DE TRESORERIE 2019-2020

Présentation : Sophia RIOT

La ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 € arrive à échéance le 30 novembre 2019. Il est nécessaire de la renouveler afin de gérer les décalages entre les encaissements de subventions et autre dotations de l'État, et le paiement des différentes dépenses.

Mme RIOT, adjointe aux finances, invite l'assemblée délibérante à examiner les propositions des établissements bancaires sollicités.

Pièce jointe : Document comparatif des propositions

3. DECISION MODIFICATIVE N°4 : OPERATION ECOLE PUBLIQUE

Présentation : Sophia RIOT

L'achat et la pose d'une structure de jeu dans la cour de l'école primaire ont été validés lors du BP 2019. Cet investissement a été prévu en deux temps afin de respecter les contraintes budgétaires de la commune. Dans un premier temps, pose d'un sol coulé, courant 2019 puis installation de la structure en 2020.

Or, toutes les opérations prévues pour l'exercice 2019 ne seront pas réalisées, des crédits sont donc disponibles. L'achat et l'installation de la structure est donc possible en une fois. Néanmoins, une décision modificative est nécessaire afin de réorienter les crédits budgétaires nécessaires à l'accomplissement de cet investissement, vers l'opération n°11 : Ecole publique.

DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET COMMUNE			
SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Opération 24 Aménagement de la place de l'église		Opération 11 Ecole publique	
2031-24-Frais d'études	- 6 715,32 €	2313-11-Constructions	12 315,32 €
Opération 11 Ecole publique			
2184-11-Mobilier	- 5 600,00 €	TOTAL	12 315,32 €
TOTAL	- 12 315,32 €		

4. AUTORISATIONS D'ABSENCE POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

Présentation : Sophia RIOT

Pièce jointe :

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, la commune de Saint-Médard-Sur-Ille a délibéré le 18/02/2014, à l'unanimité, sur la mise en place d'autorisations spéciales d'absence pour évènements familiaux.

La loi n°2016-1088 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels est venue depuis modifier le nombre de journées d'absence, rendant la délibération obsolète.

Il convient ainsi de délibérer à nouveau sur ce sujet, afin dans un deuxième temps de saisir le comité technique pour avis. Enfin une deuxième délibération viendra valider la mise en œuvre de ce nouveau régime d'absence exceptionnelle ;

Le comité technique départemental placé auprès du CDG 35 propose une liste d'évènements familiaux permettant aux agents de solliciter des autorisations d'absence. Cette liste a un caractère indicatif et ne s'impose pas aux collectivités.

Pièce jointe : Tableau comparatif des autorisations d'absences

5. BIBLIOTHEQUE : MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE GRATUITE

Présentation : Sophia RIOT

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité lors du conseil du 09 septembre 2019, le principe de gratuité d'accès au réseau de lecture publique intercommunal.

Dans un souci de cohérence, il sera proposé au conseil municipal de se positionner sur la gratuité d'accès à la bibliothèque municipale à partir du 01 janvier 2020.

5. MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LA SALLE J.J.FONTAINE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

La salle J.J FONTAINE, ne dispose actuellement pas de tarification permettant sa location.

Un travail préparatoire a été effectué afin de proposer au conseil municipal une tarification :

- Location à la journée : 160€
- Location week-end : 240€
- Caution : 800 €
- Caution ménage : 150 €

Une convention et un règlement de location seront par la suite rédigés et présentés au conseil municipal.

Il sera demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces tarifs.

6. ACQUISITION FONCIER : PARCELLE AB 321 RUE DES ECOLES

Présentation : Noël BOURNONVILLE

La parcelle numérotée AB 321, situé Rue des écoles, d'une surface de 220m² est utilisée à des fins de trottoir et de stationnement et a été aménagée en ce sens.

Cependant, cette parcelle ayant un usage de voirie est la propriété de M.et Mme COTIN.

Afin de régulariser la situation, la commune souhaite acquérir cette parcelle.

Les frais inhérent à cette vente seront pris en charge par la commune.

Pièce jointe : Plan de situation

7. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Présentation : Noël BOURNONVILLE

- **Entreprise HYNERA : Contrat de dératisation Cantine**
 - **Montant : 432€ TTC**

- **Entreprise POINT P : Fourniture de jardinières**
 - **Montant : 1450.36€ TTC**

- **Entreprise Motoculture Pièces Service : Débroussailleuse**
 - **Montant : 820.26€**

INFORMATIONS DIVERSES